



EUROPE

Aide-mémoire EURO/02/06
Copenhague, Rome et Vienne, 26 juin 2006

Traumatismes : la généralisation du taux de mortalité le plus bas pourrait sauver un demi-million de vies en Europe chaque année

Dans un article paru récemment dans le *Lancet*¹ et une nouvelle publication du Bureau régional pour l'Europe de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)², des experts du Bureau régional ont évalué la charge des traumatismes dans la Région européenne de l'OMS³. Chaque année, les traumatismes tuent 800 000 personnes (ce qui représente 8,3 % des décès en Europe), soit une moyenne de près de 2 200 par jour ou 90 par heure. Pour chaque décès par traumatisme, on estime qu'il y a 30 hospitalisations et 300 visites aux services d'urgence des hôpitaux pour un traitement ambulatoire. Néanmoins, deux de ces décès sur trois, et la plupart des traumatismes non mortels, pourraient être évités.

Il existe de nombreuses stratégies d'un bon rapport coût-efficacité pour prévenir les traumatismes. Si tous les pays de la Région avaient le même taux de mortalité par traumatisme que les pays qui enregistrent les taux les plus bas, quelque 500 000 vies pourraient être épargnées chaque année.

Tel est le tableau dégagé par la publication *Injuries and violence in Europe. Why they matter and what can be done*, qui sera présentée par le Bureau régional de l'OMS pour l'Europe lors de la Conférence européenne sur la prévention des traumatismes et la promotion de la sécurité, qui aura lieu à Vienne (Autriche) du 25 au 27 juin 2006. Étant donné que les mesures visant à endiguer l'épidémie de traumatismes doivent émaner de toute une série de secteurs, cet ouvrage dégage des possibilités exceptionnelles d'améliorer la santé par une démarche multisectorielle innovatrice entreprise sous la houlette du secteur sanitaire.

Cet ouvrage illustre la magnitude du problème et les principales mesures pouvant être prises pour y remédier. Il vise à encadrer les décideurs politiques, les professionnels du secteur de la santé et les organisations de la société civile pour que ceux-ci puissent se mobiliser en faveur de la prévention des traumatismes, en défendant la sécurité et en collaborant avec d'autres secteurs afin d'élaborer des plans et des mesures de prévention.

¹ Sethi D et al. Reducing inequalities from injuries in Europe. *Lancet*, 2006, 367 (Publication en ligne avant parution : <http://www.thelancet.com/journals/eop>).

² Sethi D et al. *Injuries and violence in Europe. Why they matter and what can be done*. Copenhague, Bureau régional de l'OMS pour l'Europe, 2006 (http://www.euro.who.int/InformationSources/Publications/Catalogue/20050907_1?language=French).

³ La Région européenne de l'OMS comprend 52 États membres et compte plus de 870 millions d'habitants.

Possibilités de prévention

Les traumatismes peuvent être soit non intentionnels (provoqués par un accident de la route, une intoxication, une noyade, une chute ou un incendie), soit intentionnels (causés par un acte de violence contre soi-même ou autrui). À eux deux, ces deux types de traumatismes représentent la principale cause de décès chez les personnes de moins de 45 ans. En particulier, les traumatismes tuent chaque année 28 000 enfants de moins de 15 ans (ce qui représente 36 % des décès pour cette tranche d'âge).

Néanmoins, parmi toutes les régions de l'OMS dans le monde, la Région européenne est celle où l'écart entre le taux de mortalité par traumatisme des pays les plus pauvres et les plus riches est le plus grand. Les personnes qui vivent dans un pays à revenu faible ou moyen courent quatre fois plus de risques de décéder d'un traumatisme que celles qui vivent dans un pays à haut revenu. En outre, quelle que soit la richesse d'un pays, les enfants, les personnes âgées et les pauvres courent plus de risques de décéder d'un traumatisme. Les enfants issus de milieux défavorisés sur le plan socioéconomique, en particulier, courent trois à quatre fois plus de risques que ceux des familles nanties.

Il est possible d'améliorer grandement la situation par une adaptation et une transposition de l'expérience des pays qui enregistrent les meilleurs résultats. Tout d'abord, il convient de reconnaître que la prévention des traumatismes incombe à la société, ce qui constitue un changement radical par rapport à l'opinion suivant laquelle cette responsabilité appartient uniquement aux personnes. Certains facteurs de risque, comme la consommation d'alcool et la pauvreté, sont communs à tous les types de traumatismes. La lutte contre ces facteurs produirait des effets extrêmement bénéfiques pour la santé publique.

Les interventions qui sauvent des vies présentent un très bon rendement sur investissement : elles peuvent contribuer à réduire le coût annuel des traumatismes mortels et non mortels dans toute la Région (qui, selon les estimations, oscille respectivement entre 1 et 6 milliards d'euros et entre 80 et 290 milliards d'euros). Par exemple, chaque euro dépensé pour diverses mesures de protection permet d'importantes économies :

Alarmes anti-incendie	69 euros
Sièges-auto pour enfants	32 euros
Permis toujours obligatoire pour le port d'armes de poing	79 euros
Visites à domicile et éducation des parents à propos de la maltraitance des enfants	19 euros

Le secteur de la santé peut jouer un rôle pivot en supervisant une initiative intersectorielle de prévention des traumatismes plutôt que de limiter ses activités au traitement et à la réadaptation. Il peut obtenir la participation d'autres secteurs et encadrer ceux-ci dans ce domaine en fournissant des bases factuelles sur la charge de mortalité et de morbidité, en exposant les facteurs de risque, en déterminant quelles sont les interventions efficaces et en promouvant la prise de mesures.

Statistiques sur les traumatismes dans la Région européenne de l'OMS

Chaque année, les traumatismes non intentionnels sont responsables de deux tiers des décès par traumatisme dans la Région européenne de l'OMS.

- Les traumatismes dus aux accidents de la route tuent 127 000 personnes (dont 55 % ont entre 15 et 44 ans) pour 2,4 millions de blessés ou d'handicapés.
- Les intoxications provoquent 110 000 décès, dont jusqu'à 70 % sont dus à l'alcool, notamment dans la partie orientale de la Région.
- Les noyades provoquent 38 000 décès et sont la troisième cause de mortalité chez les enfants âgés de 5 à 14 ans.
- Les chutes tuent 80 000 personnes ; le taux de mortalité le plus élevé est celui des personnes de plus de 80 ans.
- Les incendies sont à l'origine de 24 000 décès, et les brûlures sont l'une des principales causes de défigurement.

La violence est responsable de quelque 257 000 décès chaque année (ce qui équivaut à 32 % de l'ensemble des décès dus à un traumatisme) dans la Région.

- Les traumatismes auto-infligés, qui font 164 000 victimes par an, sont la principale cause de décès par traumatisme.
- La violence interpersonnelle tue 73 000 personnes. Pour chaque décès, on compte entre 20 et 40 visites à l'hôpital. Comme tous les faits de violence ne sont pas signalés, ce problème reste sous-estimé.
- La maltraitance infantile et les homicides d'enfants provoquent chaque année 1 500 décès d'enfants de moins de 15 ans. Les conséquences de la maltraitance peuvent se manifester ultérieurement au cours de la vie des victimes.
- La violence des jeunes est la troisième cause de mortalité, avec plus de 12 000 victimes par an.
- La violence due à un partenaire de vie représente entre 40 et 70 % des meurtres commis sur des femmes.
- Une femme sur quatre et un homme sur 20 signalent des violences sexuelles au cours de leur vie.
- Quelque 4 à 6 % des personnes âgées vivant chez elles sont maltraitées.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

INFORMATIONS TECHNIQUES :

Mme Francesca Racioppi
Scientifique, Accidents, transport et santé
Bureau régional de l'OMS pour l'Europe
Via Francesco Crispi 10, I-00187 Rome, Italie
Tél. : +39 06 4877545
Fax : +39 06 4877599
Courriel : fr@ecr.euro.who.int

Dr Dinesh Sethi
Conseiller technique, Accidents, transport et santé
Bureau régional de l'OMS pour l'Europe
Via Francesco Crispi 10, I-00187 Rome, Italie
Tél. : +39 06 4877526
Fax : +39 06 4877599
Courriel : din@ecr.euro.who.int

Dr Inge Baumgarten
Scientifique, Prévention de la violence
Bureau régional de l'OMS pour l'Europe
Scherfigsvej 8, DK-2100 Copenhague Ø, Danemark
Tél. : +45 39 17 15 02
Fax : +45 39 17 18 92
Courriel : iba@euro.who.int

INFORMATIONS DESTINÉES À LA PRESSE :

Mme Liuba Negru
Relations avec la presse et les médias
Bureau régional de l'OMS pour l'Europe
Scherfigsvej 8, DK-2100 Copenhague Ø, Danemark
Tél. : +45 39 17 13 44
Fax : +45 39 17 18 80
Courriel : lne@euro.who.int

Mme Cristiana Salvi
Conseillère technique, Communication et sensibilisation
Bureau régional de l'OMS pour l'Europe
Via Francesco Crispi 10, I-00187 Rome, Italie
Tél. : +39 06 4877543
Portable : +39 348 0192305
Fax : +39 06 4877599
Courriel : csa@ecr.euro.who.int

Tous les documents de presse sont disponibles
sur le site Web du Bureau régional
(<http://www.euro.who.int/mediacentre>).